Association québécoise
des médecins du sport

À tous les membres médecins omnipraticiens de l'AQMS,

Tous les diplômés de L'Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice (ACMSE) ont déjà reçu le message concernant le certificat de compétence additionnelle (CCA) en Médecine du sport et de l'exercice nouvellement reconnu par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Cette reconnaissance par la voie des leaders est le fruit d'une négociation de plusieurs années entre le CMFC et un comité de l'ACMSE. Plusieurs d'entre vous se demandent sans doute quels seront les bénéfices d'obtenir cette reconnaissance qui de prime abord demande que le candidat soit membre du CMFC et doive donc débourser les frais de la cotisation annuelle.

Vous n'êtes pas sans savoir que la médecine du sport n'a jamais été reconnue comme une spécialité auprès de la RAMQ. Le fait de détenir cette certification ne changera certes pas cela à court et moyen terme. Cependant, le spectre de la récente défunte loi 20 nous fait réaliser que notre spécialisation ne permet pas à certains d'entre nous de rencontrer les exigences du ministre Barrette concernant la prise en charge des patients québécois. Le fait de détenir cette compétence pourrait devenir un atout dans une future négociation avec le ministre de la Santé, advenant un échec de l'atteinte des objectifs à la fin de 2017.

Je ne peux évidemment pas promettre que le fait de détenir cette certification nous permettrait de nous soustraire aux exigences, mais je crois sincèrement que cela aurait un certain poids. Tout comme moi, vous êtes sans doute persuadés que le niveau de compétence atteint dans ce domaine fait de vous des gens hautement qualifiés. C'est ce que le CCA reconnaît dans la mesure où vous en ferez la demande.

J'ai récemment reçu une lettre du directeur de la certification au CMFC que je joins en copie. Vous verrez que le temps est limité pour obtenir les documents, mais il n'est pas trop tard. Je vous encourage donc à profiter de cette opportunité qui nous est offerte. La médecine du sport mérite que vous soyez reconnus.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Dawn Haworth
Directrice générale
Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice (ACMSE)
dhaworth@casem-acmse.org
Tél. : 613 748-5851 - poste 1

Veuillez accepter mes cordiales salutations,

Diane Lambert
Présidente de l'AQMS